

BP 2016

Le Débat d'orientations budgétaires a permis de présenter les projets et réformes qu'il est envisagé de mener au cours de l'exercice, ainsi que les différents investissements à réaliser.

Il offre également l'occasion d'évoquer la situation financière de l'établissement, tant au travers d'éléments d'information conjoncturels, que de facteurs structurels.

A ce titre, il a notamment été rappelé que les contrats de délégations de services publics de l'eau potable et de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de Bastia ont pris fin en 2015.

Sur le plan budgétaire, l'exercice 2016 marque donc une rupture avec les précédents, le volume global des crédits inscrits en section de fonctionnement du présent Budget Primitif, s'en trouvant assez fortement diminué, tant en dépenses qu'en recettes.

Le présent Budget Primitif 2016 s'établit ainsi à 35.800.000€ sur l'ensemble de ses deux sections :

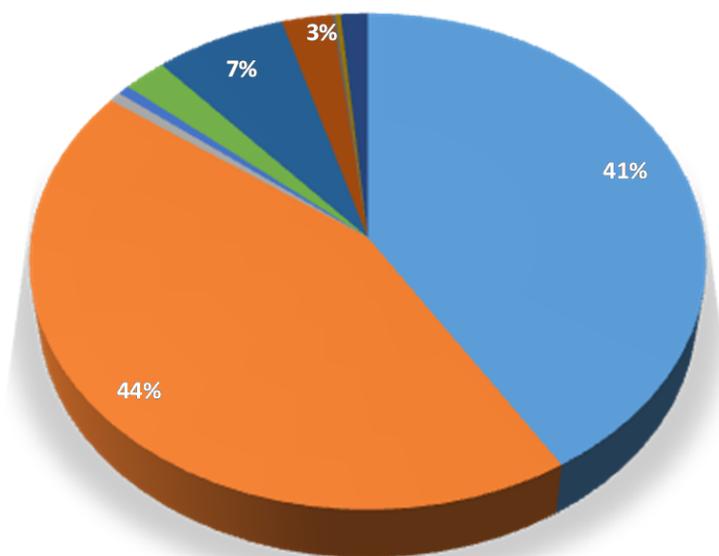
		Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	Crédits inscrits	27.800.000	28.200.000
	Excédent prévisionnel	400.000	
	Total de la section	28.200.000	28.200.000
Section d'investissement	Total de la section	7.600.000	7.600.000
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF 2016		35.800.000	35.800.000

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les inscriptions de dépenses de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2016 s'élèvent à **28.200.000€**, avec en détail :

Chapitre	Libellé	BP 2015	BS 2015	BP 2016
011	Charges à caractères général	19 800 000	20 470 000	11 600 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 980 000	16 440 000	12 380 000
65	Autres charges de gestion courante	110 000	400 000	180 000
014	Atténuation de produits	0	0	0
66	Charges financières	215 000	225 000	180 000
67	Charges exceptionnelles	225 000	250 000	640 000
68	Dotations amort. et provisions	1 850 000	1 960 000	1 950 000
042	Opérations entre sections	700 000	740 000	750 000
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	120 000	60 000	50 000
022	Dépenses imprévues	40 000	1 100 000	70 000
023	Virement à la section d'invest.	360 000	435 000	400 000
002	Solde de fonctionnement reporté	0	0	0
	Total :	40 400 000	42 080 000	28 200 000



■ 011 ■ 012 ■ 65 ■ 014 ■ 66 ■ 67 ■ 68 ■ 042 ■ 69 ■ 022 ■ 023 ■ 002

Parmi ces postes de dépenses, on peut noter principalement :

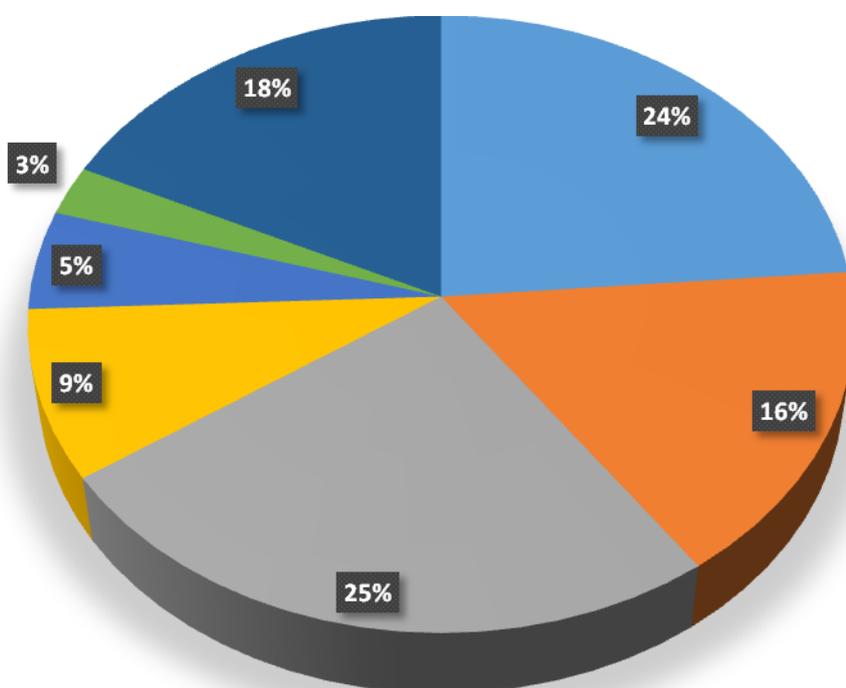
- Chapitre 011 – charges à caractère général :

Le chapitre des charges à caractère général comprend l'ensemble des achats de produits et fournitures et des prestations de services réalisés pour l'exercice des missions et activités de l'office.

Il est le poste de dépenses le plus impacté par la fin des contrats de DSP de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le niveau général des inscriptions prévues s'élevant à 11,6M€ contre 19,3M€ en moyenne ces trois dernières années :

Chapitre 011 "charges à caractère général (en M€)	2013	2014	2015 (BS)	2016 (BP)
	17,98	19,32	20,70	11,60

En termes de répartition, la ventilation par grands postes du chapitre des « charges à caractère général » peut être représentée ainsi :



- Energie électrique, eau, gaz
- Autres matériels et fournitures
- Travaux sur ouvrages et installations
- Redevances Agence de l'eau
- Surtaxes collectivités
- Assurances
- Autres dépenses de fonctionnement

- Chapitre 012 – charges de personnel :

Pour 2016, les inscriptions effectuées au titre des charges de personnel ont été établies sur les bases suivantes :

Une maîtrise des effectifs budgétaires:

A la fin de l'exercice 2015, le niveau des effectifs budgétaires (postes ouverts pourvus et non pourvus) s'établissait à 248 postes, dont 58 postes correspondant aux effectifs du service de l'Agglomération de Bastia.

Les agents de ce service ayant été transférés à la Régie des Eaux du Pays Bastiais « Acqua Publica », les effectifs sont ainsi constitués de 190 postes budgétaires au 1^{er} janvier 2016.

En ce qui concerne les postes pourvus, l'office dénombre 178 contrats CDI (hors agents en situation transitoire, disponibilité et invalidité), laissant un reliquat de 12 postes non pourvus.

Il n'est pas prévu de pourvoir à l'intégralité de ces postes vacants.

En effet, les équilibres budgétaires découlant de la fin des contrats de DSP de la CAB sont encore incertains.

Par ailleurs, la diminution annoncée des crédits de la dotation de fonctionnement pour les prochaines années, nous engage à respecter la plus grande prudence sur la gestion des effectifs.

Pour les mêmes raisons, les postes susceptibles d'être créés en 2016 devront répondre à un objectif d'équilibre qui pourra être trouvé, soit dans le maintien des effectifs à un niveau constant, soit au travers d'une amélioration directe de la rentabilité dans des secteurs clés (mise à niveau des points de comptage, contrôle de gestion etc.).

Les créations de postes auxquelles il est envisagé de procéder sont les suivantes :

- 1 poste de technico-commercial pour le Département Clients, destiné à améliorer la conformité des données relatives aux points de livraison et à la facturation,
- 1 poste de technicien assistant pour contribuer à la gestion technique du Service Exploitation (Recueil et suivi des données des ouvrages, GMAO etc.),
- 1 poste de gestionnaire au Service de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (formation, sécurité CHSCT, relations avec les IRP),
- 1 poste d'électromécanicien pour le Service Exploitation en Balagne (financé dans le cadre de la revalorisation du prix de l'eau dans ce secteur de l'île).
Seule la création de ce dernier poste est actée dans le cadre de se présent budget.

La prise en compte de l'augmentation des cotisations de la garantie prévoyance :

Le maintien du contrat collectif de garantie prévoyance, que la compagnie AG2R menaçait de rompre en raison de résultats fortement déficitaires, a été obtenu en contrepartie ;

- d'un abaissement du taux de remboursement de l'invalidité à 70% du salaire net,
- de la mise en œuvre par l'office d'une véritable politique de lutte contre les arrêts de travail abusifs, tant en nombre qu'en durée,
- d'une augmentation des taux de cotisations de +70%.

Cette augmentation des taux de cotisations a généré un surcoût 150k€ sur les charges patronales de l'office ainsi qu'un prélèvement supplémentaire d'environ 60k€ sur les salaires des agents (représentant selon le niveau de rémunération, entre 20€ et 50€ de diminution du salaire net mensuel).

En conséquence de ces différentes hypothèses, la simulation du niveau des charges de personnel pour 2016 est la suivante :

CHAPITRE 012	BP 2015	BS 2015	BP 2016
Salaires, primes et indemnités bruts	11 050 000	10 679 000	7 740 000
Charges patronales	5 130 000	4 941 000	4 080 000
Autres charges	800 000	820 000	560 000
TOTAL :	16 980 000	16 440 000	12 380 000

- Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions :

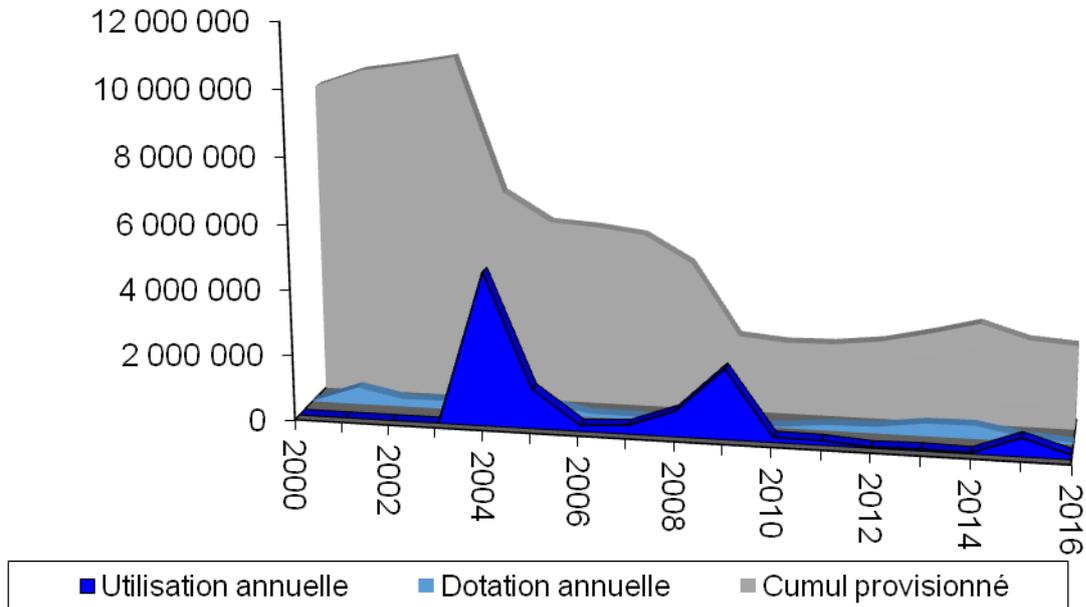
La provision pour dépréciation des créances clients est calculée à partir du niveau des impayés et selon une progressivité liée à leur ancienneté. Ainsi, sont provisionnées :

- 12 % des créances de N-1 et N
- 30 % des créances de N-2
- 80 % des créances de N-3
- 100 % des créances antérieures à N-3

Ces provisions font ensuite l'objet d'une reprise, soit dans le cas où des créances provisionnées ont été recouvrées, témoignant d'une amélioration du taux de recouvrement, soit lorsque des admissions de créances en non-valeur sont prononcées.

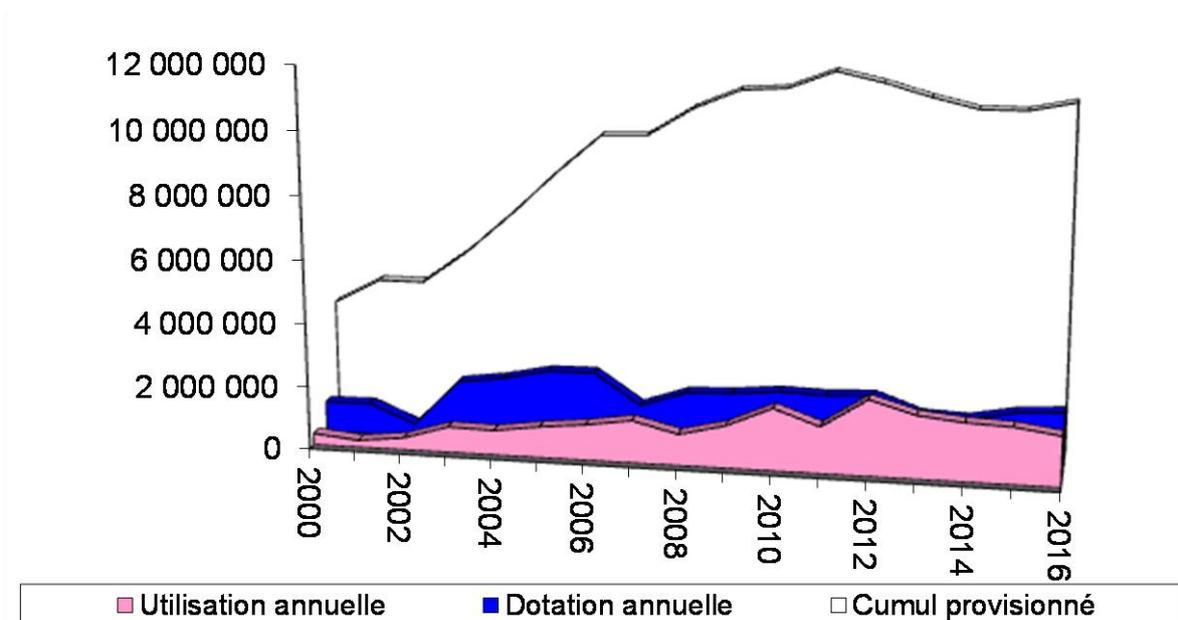
Dans le cadre du présent Budget Primitif, il est ainsi prévu de constituer une provision d'environ 50k€ contre 270k€ en moyenne ces 5 dernières années.

L'évolution de cette provision depuis le début des années 2000 suit la courbe ci-après :



En ce qui concerne la provision pour renouvellement et maintenance des ouvrages, l'inscription prévue au titre du présent Budget Primitif est en légère progression par rapport à l'exercice précédent, afin notamment de prendre en compte une revalorisation des besoins sur les installations de la concession.

L'évolution de cette provision depuis le début des années 2000 suit la courbe ci-après :



- Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

- Chapitre 69 – Impôts sur les bénéfices

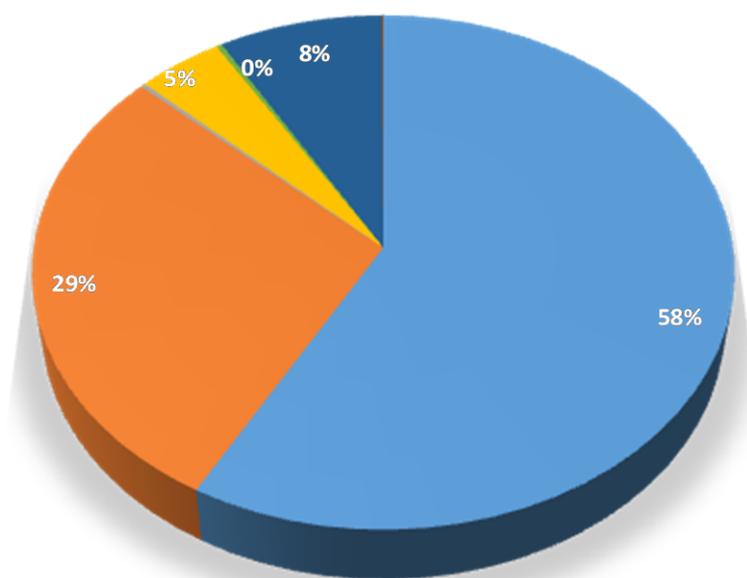
Le virement à la section d'investissement qui ne fait pas l'objet d'une exécution budgétaire, permet de traduire le résultat prévisionnel de fonctionnement 2016 qui, au stade du présent Budget Primitif, a été estimé à 400.000€.

L'impôt sur les sociétés, correspondant approximativement au tiers du résultat imposable, a lui été établi à 50.000€.

II - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du Budget Primitif 2016 s'élèvent à **28.200.000€**, en équilibre global avec les dépenses décrites ci-avant, avec en détail :

Chapitre	Libellé	BP 2015	BS 2015	BP 2016
70	Ventes de produits finis, prestations ...	28 500 000	29 600 000	16 400 000
74	Subventions d'exploitation	6 870 000	7 490 000	8 070 000
75	Autres produits de gestion courante	80 000	80 000	70 000
013	Atténuations de charges	1 430 000	1 650 000	1 220 000
76	Produits financiers	0	0	0
77	Produits exceptionnels	820 000	800 000	80 000
78	Reprises sur amort. et provisions	2 670 000	2 420 000	2 340 000
042	Opérations entre sections	30 000	40 000	20 000
	Total :	40 400 000	42 080 000	28 200 000



■ 70 ■ 74 ■ 75 ■ 013 ■ 76 ■ 77 ■ 78 ■ 042

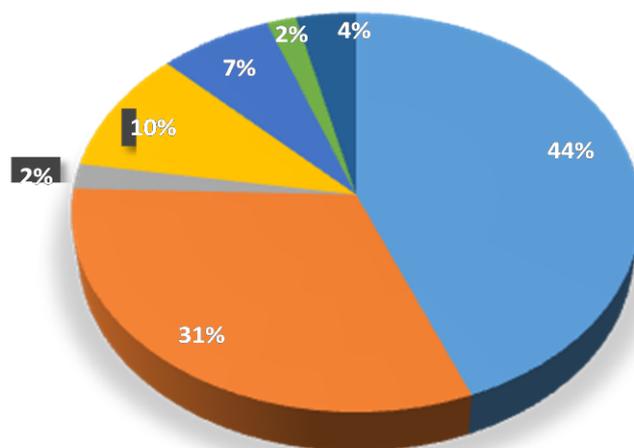
- Chapitre 70 – Ventes de produits et prestations de services (chiffre d'affaires) :

Le chiffre d'affaires 2016 est estimé à 16,4M€ :

Chapitre 70 en détail	CA 2014	BS 2015	BP 2016
Eau brute	6 946 031	6 980 000	7 200 000
Eau potable	8 466 852	8 975 000	5 180 000
Assainissement	3 320 539	3 905 000	330 000
Surtaxes redevances	5 915 495	7 015 000	1 630 000
Analyses laboratoire	1 087 661	1 100 000	1 150 000
Travaux	646 868	780 000	300 000
Autres	803 492	845 000	610 000
	27 186 938	29 600 000	16 400 000

Les activités eau potable et assainissement de la Communauté d'Agglomération de Bastia ayant pris fin en 2015, les recettes issues des ventes d'eau potable et de l'assainissement, ainsi que les surtaxes et redevances prélevées, sont bien évidemment, en forte diminution.

En conséquence, la structure du chiffre d'affaires se trouvera modifiée, comparativement à aux années précédentes, l'activité eau brute étant désormais majoritaire :

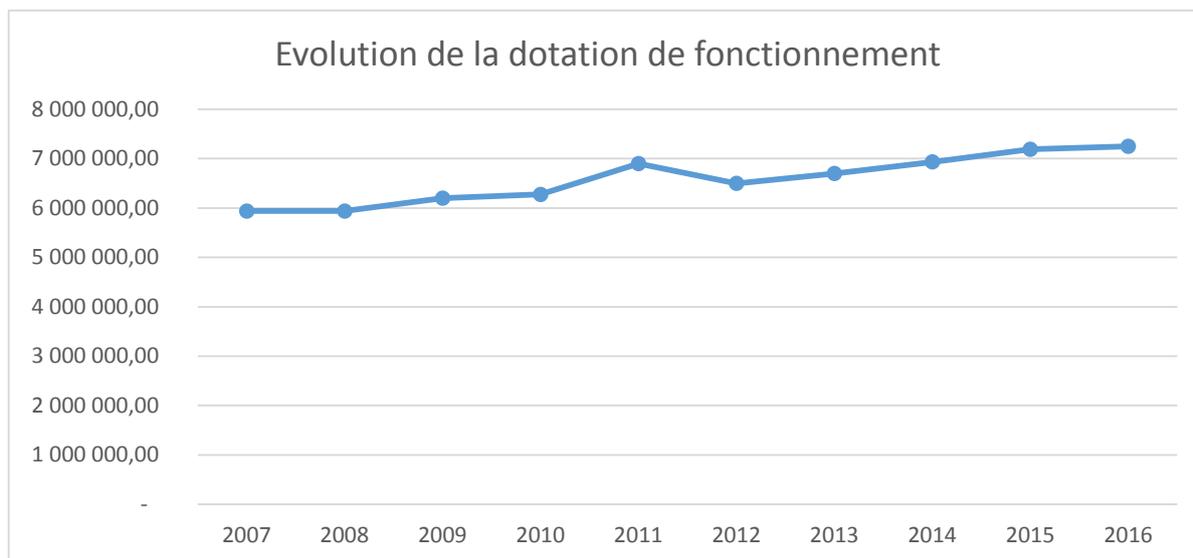


■ Eau brute ■ Eau potable ■ Assainissement ■ Surtaxes redevances ■ Analyses laboratoire ■ Travaux ■ Autres

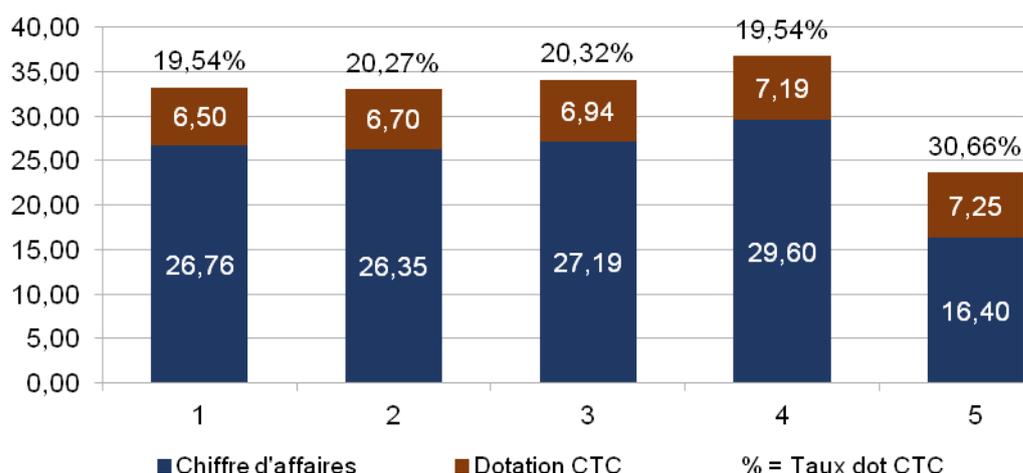
- chapitre 74 - Subventions d'exploitation :

Les crédits alloués en 2016 par la Collectivité Territoriale de Corse au titre de la dotation de fonctionnement s'élèvent à 7,25M€, tant en Autorisation d'Engagement qu'en Crédits de Paiement.

Le niveau de la dotation est stable par rapport à l'exercice précédent (+0,8%) :



La dotation de fonctionnement, qui a vocation à assurer le financement de l'ensemble des missions d'intérêt général dont l'office a la charge et pour lesquelles les ressources dégagées sont très insuffisantes, représente traditionnellement 20% des recettes d'exploitation, cette part étant portée à 30% cette année en raison de la diminution du chiffre d'affaires :



La dotation peut également permettre d'améliorer l'excédent de fonctionnement, contribuant ainsi à générer l'autofinancement annuel nécessaire à la mise en œuvre des programmes d'investissements.

Au titre de l'exercice 2016, l'excédent prévisionnel est établi à +400k€ (cf. commentaires du chapitre 023 en page 7).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

III - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les prévisions de dépenses de la section d'investissement 2016 s'élèvent à **7.600.000€**, se décomposant ainsi :

Chapitre	Libellé	BP 2015	BS 2015	BP 2016
13	Subventions d'investissement	0	0	0
16	Emprunts et dettes	660 000	660 000	355 000
20	Immobilisations incorporelles	100 000	90 000	60 000
21	Immobilisations corporelles	190 000	220 000	205 000
22	Immobilisations en affectation	45 000	75 000	10 000
23	Immobilisations en cours	6 000 000	6 000 000	6 800 000
020	Dépenses imprévues	25 000	105 740	150 000
040	Opérations d'ordre	30 000	40 000	20 000
001	Solde d'investissement reporté	0	809 260	0
	Total :	7 050 000	8 000 000	7 600 000

- Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées :

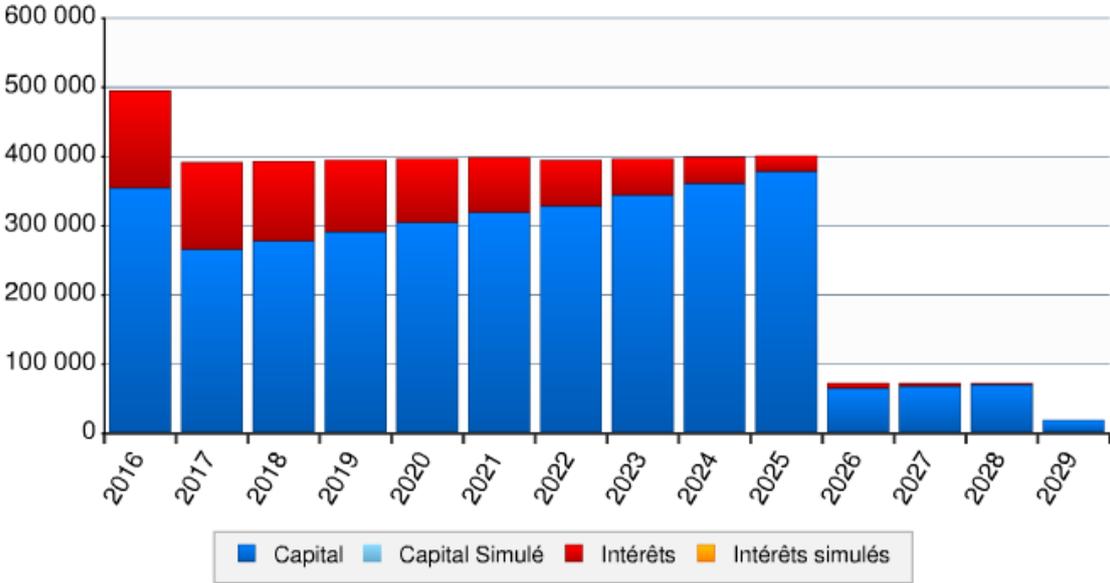
Le dernier emprunt souscrit par l'établissement pour assurer l'autofinancement des programmes d'investissements hydrauliques, a été contracté fin 2013 auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse pour 800k€.

Le remboursement en capital s'effectue sur 15 ans selon une périodicité trimestrielle.

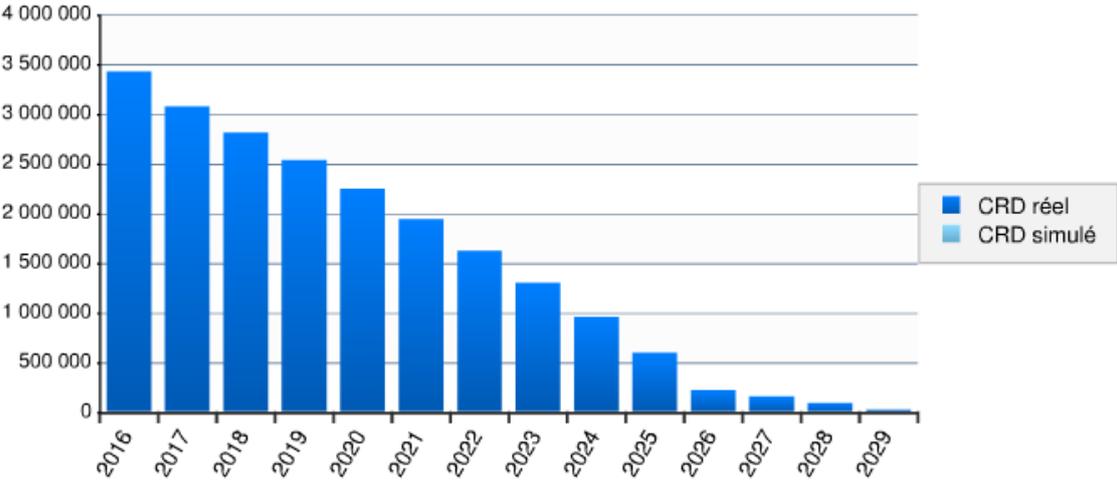
Parallèlement, un emprunt souscrit en 2001 auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Corse, représentant une échéance annuelle de près de 105k€ en capital et intérêts, sera soldé en juillet 2016.

En conséquence, sur la durée d'extinction du portefeuille d'emprunts de l'office, les courbes des flux de remboursement et du capital restant dû se présentent ainsi :

Flux de remboursement



Evolution du CRD



- Chapitre 23 – Immobilisations en cours :

Ce poste traduit l'exécution financière annuelle des investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage de l'office, essentiellement dans le domaine hydraulique.

Le niveau des investissements s'est fortement accru depuis 2015 :

Programme d'investissements (chapitre 23) en M€	2012	2013	2014	2015 (prév.)	2016 (BP)
	4,47	3,60	3,84	5,21	6,80

Cet accroissement devrait encore s'amplifier en 2016, les crédits de paiements inscrits en prévision sur ce chapitre s'élevant à 6,8M€.

Bien entendu, il s'agit d'une enveloppe maximum, basée sur des plannings théoriques de réalisation des opérations (les prévisions détaillées par opération sont fournies en annexe IVB2.1 du BP).

Par ailleurs, il doit être précisé également que l'office apporte tout son concours à l'exécution du programme d'investissements hydrauliques structurants, conduit sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité Territoriale de Corse.

IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement du Budget Primitif 2016 s'élèvent également à **7.600.000€**, avec en détail :

Chapitre	Libellé	BP 2015	BS 2015	BP 2016
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	304 902	0
13	Subventions d'investissement	5 950 000	6 480 000	6 450 000
16	Emprunts et dettes	40 000	40 098	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
040	Opérations d'ordre	700 000	740 000	750 000
021	Virement section fonctionnement	360 000	435 000	400 000
	Total :	7 050 000	8 000 000	7 600 000

Deux points peuvent être précisés :

- Chapitre 13 – Subventions d'investissement :

L'ensemble des subventions inscrites sur ce chapitre constituent la contrepartie de financements publics aux dépenses d'investissement programmées au chapitre 23 (cf. ci-avant).

Ces investissements, travaux hydrauliques pour la plupart, bénéficient en effet, de subventions octroyées par la CTC en ce qui concerne les opérations dans le domaine de l'eau brute, ainsi qu'au titre du PEI pour les équipements en eau potable, le reliquat constituant la part d'autofinancement de l'office.

Rapporté aux crédits de paiements ouverts en 2016, le taux moyen prévisionnel d'aides publiques affiché au titre du présent Budget Primitif est de près de 95%.

Si les équilibres budgétaires sont ainsi relativement préservés, il doit être rappelé que la mise en œuvre de ces programmes n'est toutefois pas sans conséquence sur le niveau de trésorerie de l'office, l'établissement devant, en règle générale, faire l'avance des fonds durant plusieurs mois avant de percevoir les contreparties correspondantes.

- Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés :

Au titre du présent budget primitif, il n'est pas prévu de recourir à de nouveaux emprunts.